

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



13005666

Tribunal de Commerce

26 DEC. 2012

CHARLEROI

N° d'entreprise : **BE 0469.395.866**

Dénomination

(en entier) : **PORTES SERVICES**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Cité de Bayemont 21 , 6040 Jumet

Objet de l'acte : **Mandats**

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le 30 novembre à 10 h 30, sont présents les actionnaires de la S.A. PORTES SERVICES.

La séance débute sous la présidence de Mr Guy PETROONS.

L'ordre du jour est le suivant :

- Renouvellement des mandats d'administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur
- Divers

I. RENOUELEMENT MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Il est décidé de renouveler les mandats des administrateurs :

- Monsieur PETROONS Guy, domicilié rue Cité de Bayemont, 21/22 à 6040 Jumet, Administrateur Délégué.
- Madame SERVAIS Anne-Marie, domiciliée rue Cité de Bayemont, 21/22 à 6040 Jumet, Administrateur délégué.
- Monsieur PETROONS Laurent, domicilié rue Cité de Bayemont, 21/22 à 6040 Jumet, Administrateur.
- Monsieur PETROONS Julien, domicilié rue du Moulin, 7 bte 3E à 5030 Gembloux, Administrateur.

Ces mandats ont pris cours lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mai 2011, pour une durée de 6 ans. Ils se termineront donc lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.

L'assemblée ratifie tous les actes posés par ces administrateurs depuis le 09 mai 2011.

II. NOMINATION

Il est décidé de nommer Mademoiselle Morgane PETROONS, domiciliée rue Cité de Bayemont, 21/22 à 6040 Jumet, à la fonction d'administrateur. Son mandat prend cours ce jour pour une durée de 6 ans. Il se terminera donc lors de l'Assemblée Générale de 2018. L'exercice de ce mandat est gratuit.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2013 - Annexes du Moniteur belge

III. DIVERS

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 11 h 00, tous les actionnaires ayant signé le présent procès-verbal.

Fait à Jumet, le 30 novembre 2012.

PETROONS Guy